



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 17 DU SAMEDI 14/12/2024

Réunion du 9 décembre 2024

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 14 DECEMBRE

- CHAMPIONNAT FEMININES à 8 D1, à 18h30

SAINT PAUL EN JAREZ contre **GRAND CROIX LORETTE**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la commission de prévention : **M. Hanafi CHERAKRAK**